

# Créer une entreprise en Région bruxelloise

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

---

*Vous souhaitez créer votre propre entreprise en Région bruxelloise ? Vous envisagez de devenir indépendant ? Comment vous informer avant de vous lancer ?*

## Trouvez des réponses à vos questions sur le web et par téléphone

Un service de 1ère ligne : 1819

"Le 1819 est un service téléphonique mis en place à l'initiative de la Région bruxelloise, pour informer et orienter les créateurs d'entreprises ou dirigeants d'entreprises existantes à Bruxelles. Ce service a une vocation de première porte d'entrée sur un ensemble de services, publics ou privés, à destination des entrepreneurs bruxellois." Vous pouvez appeler le 1819 au tarif fixe national du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et le mardi de 17h à 19h30.

"Le site web « [1819, Entreprendre à Bruxelles](http://www.1819.be/fr) ( <http://www.1819.be/fr> ) » est un premier vecteur d'information des entrepreneurs sur des thématiques diverses. Il vous permet également d'identifier par vous-même les organismes susceptibles de vous venir en aide."

Découvrez entre autres les informations " [démarrer une entreprise et formalités](http://www.1819.be/fr/start-business-formalities) ( <http://www.1819.be/fr/start-business-formalities> ) ".

Dans la rubrique "Agenda" du site : des séances d'information, ateliers et formations variés à destination des (futurs) entrepreneurs.

Dans la rubrique "Subsides" du site : toutes les aides publiques accessibles aux entrepreneurs bruxellois.

Si vous êtes une femme , un portail vous est aussi destiné : [www.womeninbusiness.be](http://www.womeninbusiness.be) ( <http://www.womeninbusiness.be> ) .

## Assistez à une séance d'information courte et gratuite relative à la création d'entreprise

Le but de ces séances d'informations :

- apporter des réponses aux questions telles que : Quelle forme juridique adopter ? Quel type de financement ? Quelles démarches administratives et légales ? Mon projet est-il viable ? Comment établir un plan d'affaires ?... Le contenu peut varier d'un service à l'autre.
- parfois : informer aussi sur les aides et les accompagnements du service concerné

Plusieurs organismes en proposent en Région bruxelloise !

Beci - Avenue Louise 500, 1050 Bruxelles, 02 210 01 71

Séances d'information un mardi sur deux de 10 à 12h.

Inscription en ligne et dates des séances d'information ( <http://www.beci.be> ) --> Services --> Je crée ma société, Avant de vous lancer --> En quoi BECI peut-il m'aider ?

Credal - à l'EFP, rue de Stalle 292, 1180 Bruxelles.

Séances d'information le vendredi de 10 à 13h.

Inscription en ligne et dates des séances d'information ( <http://www.credal.be> ( <http://www.credal.be/> ) )  
--> Agenda ou Tél : 010 48 35 90

Iles - Rue des Palais 153, 1030 Bruxelles, 02 244 92 24

Séances d'information (sur place ou Rue de Jérusalem 46) : le mardi de 9h30 à 11h30 2x/mois + Artist Project : information pour les porteurs de projet artistique.

Informations complémentaires et dates des séances d'information ( <http://www.iles.be> ) --> Agendas  
--> Agenda entreprendre.